



Pas de travaux effectués sur un chauffe eau

Par **pez jean marie**, le **22/09/2009** à **12:47**

Bonjour,
ma propriétaire refuse de faire intervenir un plombier pour un ballon d'eau chaude qui fuit et ceci sous prétexte que le loyer du mois en cours n'est pas réglé.
en effet le chauffe fuit abondamment et je suis obligé de couper l'arrivée d'eau générale de la maison pour ne pas inonder.
merci d'avance de prendre en considération ma demande
cordialement

mr PEZ jm